



## LE BRACONNIER CONTRAT DE LOCATION

Locataire			
Société			
Prénom		Nom	
Adresse		NPA+Lieu	
Téléphone			

Dates et heures			
		Date	Heures
Genre de manifestation			
Manifestation	Du		
	Au		

Location				
	Location	CHF	200.00	CHF -
1	Caution	CHF	200.00	CHF 200.00
<b>TOTAL</b>				

**Coordonnées bancaires ou postales pour le remboursement de la caution**

BV annexé

Compte postal  
N° CCP: \_\_\_\_\_

Compte bancaire  
Nom banque: \_\_\_\_\_  
IBAN: \_\_\_\_\_

Le remboursement de la caution interviendra dans les 30 jours qui suivent la location, ceci bien entendu après vérification du Chalet et déduction des frais éventuels (matériel cassé, nettoyage, etc).

Remarques
_____ _____ _____ _____

SIGNATURE	
Le locataire :	Pour la Commune :
Lieu et date :	Rougemont, le
Signature :	Signature :



## CONDITIONS DE LOCATION

Selon décision municipale

- Le braconnier est en location jusqu'à ce qu'il soit reloué par un tenancier
  - La demande de location se fait auprès de l'administration communale de Rougemont au **026 925 11 55**
  - En cas de demande particulière ou de location de plus de deux jours, la Municipalité doit être consultée et peut formuler des conditions particulières.
  - Le locataire est seul responsable vis-à-vis de la Municipalité.
  - Le mobilier ne doit en aucun cas être déplacé sans demande préalable à la Municipalité via le présent contrat. Des conditions et un tarif particuliers seront alors appliqués.
  - La sous-location est interdite.
  - **Après 22h**, Toutes activités qui pourraient nuire à la tranquillité du village sont interdites.
  - Le locataire prend contact avec le concierge au **079 533 16 59** pour obtenir la clé des locaux au moins une semaine à l'avance.
  - Les locaux devront être rendus entièrement libérés et propres à la fin de la location.
  - Tout le matériel de nettoyage est mis à disposition.
- Tous dégâts constatés, tant au mobilier qu'aux locaux et leurs abords seront facturés au locataire qui, s'il n'est pas présent, ne pourra pas contester la facture qui lui sera adressée. Les éventuelles heures de nettoyage seront facturées au locataire au tarif de CHF 60.-/heure. L'état des lieux et la restitution des clés se font d'entente avec le concierge.